



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 31

DEUXIÈME SESSION, TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

M. le *ministre* BJORNSON propose la première lecture du projet de loi 28 — *Loi sur le renforcement des écoles locales (modification de la Loi sur les écoles publiques)/The Strengthening Local Schools Act (Public Schools Act Amended)* — dont l'objet a été indiqué.

Présentation et lecture de pétitions :

M. DERKACH — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre de la Gestion des ressources hydriques envisage d'imposer un moratoire annuel sur la pêche de toutes les espèces de poisson du lac Dauphin et de ses affluents du 1^{er} avril au 15 mai, qu'elle envisage de mener des études sur les populations de poisson qui se trouvent dans le lac Dauphin afin d'aider à évaluer la santé de ces populations et qu'elle envisage de prendre toute mesure nécessaire à leur protection ou à leur croissance. (B. Price, R. Aller, W. Hyrchuk et autres)

M. GOERTZEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le ministre de l'Infrastructure et des Transports à envisager d'approuver la construction d'un passage pour piétons éclairé à l'intersection de la route provinciale n° 206 et de l'avenue Centre. (R. Herrmann, D. McBurny, G. Smith et autres)

M^{me} TAILLIEU — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de l'Infrastructure et des Transports envisage de faire de l'achèvement des travaux de division de la route transcanadienne à Headingley en 2008 une priorité du gouvernement provincial et qu'il envisage d'examiner la possibilité de prendre d'autres mesures visant à améliorer la sécurité des automobilistes pendant ces travaux. (L. Carter, G. Fenton, P. Mersereau et autres)

M. DYCK — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre de la Santé envisage fortement d'accorder la priorité au financement et à la dotation en personnel d'un établissement de soins de longue durée de 100 lits afin que les clients ne soient pas exposés à des conditions dangereuses et que les lits du Centre de santé Boundary Trails demeurent disponibles pour les patients nécessitant des soins actifs plutôt que pour les clients en attente d'hébergement. (B. Fehr, L. Bell, E. Hildebrand et autres)

M. BRIESE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre de la Gestion des ressources hydriques envisage d'imposer un moratoire annuel sur la pêche de toutes les espèces de poisson du lac Dauphin et de ses affluents du 1^{er} avril au 15 mai, qu'elle envisage de mener des études sur les populations de poisson qui se trouvent dans le lac Dauphin afin d'aider à évaluer la santé de ces populations et qu'elle envisage de prendre toute mesure nécessaire à leur protection ou à leur croissance. (R. Gamack, D. Wildeboer, C. Tardiff et autres)

M. LAMOUREUX — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le premier ministre et son gouvernement à reconnaître l'importance de l'immigration pour notre province en améliorant et en renforçant le programme Candidats du Manitoba. (J. P. Aguirre, M. Boittieux, R. Evaristo et autres)

M^{me} la *ministre* MCGIFFORD dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2008-2009 — Enseignement postsecondaire et Alphabétisation.
(Document parlementaire n^o 22)

M^{me} ALLAN, *ministre du Travail et de l'Immigration*, fait une déclaration au sujet du 28 avril, Jour de deuil national à la mémoire de ceux et de celles qui sont morts au travail.

M^{me} TAILLIEU et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M^{mes} HOWARD et MITCHELSON ainsi que MM. REID, EICHLER et ALTEMEYER font des déclarations de député.

L'Assemblée convient à l'unanimité de former, dans la matinée du mardi 29 avril 2008 et du jeudi 1^{er} mai 2008, deux groupes du Comité des subsides, l'un devant se réunir dans la salle 254 et l'autre dans la salle 255 pendant qu'elle siège.

L'Assemblée convient à l'unanimité, pour le mardi 29 avril 2008 et le jeudi 1^{er} mai 2008, de renoncer au quorum et de reporter la tenue de votes consignés tant pendant sa propre séance que pendant celle du Comité des subsides.

L'Assemblée décide à l'unanimité de modifier de nouveau l'ordre d'examen des budgets que prévoit le document parlementaire n^o 15 déposé le 18 avril 2008. Ainsi, le budget du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Initiatives rurales sera examiné à l'Assemblée après celui du ministère des Finances.

L'Assemblée décide à l'unanimité de modifier de nouveau l'ordre d'examen des budgets que prévoit le document parlementaire n^o 15 déposé le 18 avril 2008. Ainsi, le budget du ministère de l'Infrastructure et des Transports sera examiné à l'Assemblée après celui du ministère de la Justice.

L'Assemblée convient à l'unanimité de reporter au 5 mai 2008 la distribution de tout amendement à l'étape du rapport apporté aux projets de loi qui sont examinés ce soir par le Comité permanent de la justice ainsi que celui du développement social et économique. Elle convient toutefois de fournir les avis d'amendement au conseiller législatif le 29 avril 2008.

Lundi 28 avril 2008

L'Assemblée se forme en Comité des subsides.

La séance est levée à 17 heures et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président,

George Hicke